

# Rapport moral sur l'activité de la section de la Ville de Bruxelles de la CGSP – enseignement.

Mars 2010

*Le 25 mars 2006, l'assemblée générale votait le cahier de revendications qui constituera le fil conducteur de l'action de la section tout au long de la législature communale. D'autres matières feront l'objet des interventions des mandataires de la section, notamment de nombreux cas individuels, que nous ne détaillerons pas ici.*

## **Préambule**

Si la stabilité politique règne depuis plus de 9 ans au niveau de l'échevinat de l'Instruction publique - l'Echevine F. Hariche poursuivant un deuxième mandat - la hiérarchie de l'administration continue, elle, à être bousculée :

Luc Simoens, appelé comme Secrétaire communal, laisse la place en septembre 2007 au fonctionnaire dirigeant Michel Boumal dont la situation statutaire instable fit l'objet de multiples interpellations de la part des organisations syndicales.

A la rentrée 2009, la situation se modifie une fois de plus et Charles Huygens reprend le département en tant que directeur général, cette fois.

Au service de l'Inspection, Roland Perceval continue d'assurer le poste d'Inspecteur Pédagogique général secondé par Patrick Van der Hoeven (Inspecteur de l'Enseignement fondamental) et Eddy Dilien (Inspecteur adjoint de l'Enseignement fondamental) entrés en fonction en septembre 2007, Philippe De Bock (Inspecteur de l'Education physique), Philippe Malfait (Inspecteur de l'Enseignement de promotion sociale et de la lecture publique). Le poste de l'Inspection de l'Enseignement secondaire resté vacant depuis 2007 est assuré par Roland Perceval, à partir de septembre 2009.

Ces nombreuses modifications à la tête de l'administration ont généré de l'instabilité et parfois des difficultés à assurer la cohérence et le suivi des politiques.

A l'occasion de l'entrée en fonction du nouveau Directeur général, la section en fait part au PO et demande la mise en place d'un fonctionnement global et cohérent avec une vision à moyen ou long terme. Un appel pour un poste de directeur au département de l'IP a été lancé, ce 17 février.

La nomination de notre Camarade Patrick Van Der Hoeven au poste d'inspecteur du fondamental a entraîné ipso facto des modifications au sein de notre section, Myriam Sottiaux en devenant la nouvelle présidente.

## **CGSP Régionale et Communautaire**

La situation à la Régionale de Bruxelles et ses assemblées générales chaotiques n'ont pas encouragé la participation de nos militants à la vie de l'organisation.

La section s'étant néanmoins faite le relais des activités de la Régionale, certains mandataires et militants de la ville se sont régulièrement impliqués dans des assemblées notamment celles des délégués d'établissement et dans diverses actions :

arrêts de travail et participation aux manifestations dans le cadre des mesures Simonet, des négociations tripartites, des mouvements interprofessionnels...

### Phénomènes statutaires et réglementaires

- Participation à des groupes de travail paritaire concernant :  
les lettres de mission et le profil de fonction des chefs d'établissement (tel que prévu par le décret fixant le statut des directeurs de 2007) ;  
le règlement de travail (titre2) en application de la loi du 8 avril 1965.
- Intervention en Copaloc visant à assurer la bonne dévolution des emplois de directions et sous directions en respect des statuts en vigueur.
- Etablissement d'une période de stage pour les directions des CMPS (en cours)
- Etablissement d'une grille d'évaluation pour les directeurs stagiaires et temporaires en l'absence d'une décision de la Copa centrale (en cours)
- ARBA / ESA : grille horaire (réhabilitation d'un cours supprimé unilatéralement)
- Communication dans des délais raisonnables des S12, H12 et autres documents administratifs (OS, RT...) à tous les agents et dans tous les établissements ainsi que l'actualisation de certains de ceux-ci
- Prolongation d'un appel à candidature non parvenu aux agents éloignés du service
- HEFF : évaluation des enseignements et non des enseignants tel que prévu par la législation et par le document avalisé en Copa Sup
- Communication d'un cadastre détaillé des cours non pourvus ou assurés par des titres B dans l'enseignement secondaire
- Communication d'un cadastre des postes de directions avec la situation statutaire des directions en fonction (fondamental)
- Utilisation par le PO des périodes prélevées sur le NTPP
- ARBA /ESA : participation à un groupe de travail concernant l'évaluation des enseignements (en cours)
- Mise en place d'un dossier professionnel et d'une interview des futurs Directeurs de Catégorie élus par leurs pairs afin que le PO puisse désigner de façon concrète le candidat retenu parmi les trois postulants
- Groupe de travail programmé concernant les rapports « manière de servir » uniformes au sein de la HEFF

- Mise en place du décret sur les administratifs des HE et en attente de l'application (demandée en COPA) sur la promotion en rang 2 des administratifs
- ARBA/ESA : plainte introduite en 2004 au conseil d'état contre le licenciement abusif d'un membre du personnel et gagnée fin 2009

### **Cahier de revendications**

*La ville de Bruxelles étant sous tutelle, les revendications nécessitant une intervention financière de celle – ci sont nécessairement rejetées sine die.*

- Le cours de psychomotricité est maintenant organisé dans tous les établissements et annexes tel que prévu par le décret de 2003 ce qui a entraîné une modification de l'horaire des maternelles (2 heures de fourche / semaine)
- Les concertations mensuelles en primaire font l'objet d'un procès verbal qui doit être signé par les participants et qui est envoyé à l'inspection
- L'organisation du cours de néerlandais a fait l'objet d'un cadastre afin de déterminer les besoins spécifiques des écoles et les moyens à disposition. Il apparaît que le nombre d'heures à donner est couvert par le cadre mais la répartition des agents en ordre d'examen linguistique n'est pas optimale. Il est acquis que les enseignants qui prennent le néerlandais en charge le font au maximum pour deux fois la charge impartie par leur horaire (2 X 5h dans le cadre d'un titulariat assoupli, au 3<sup>ème</sup> degré, par exemple) et plus si affinités ! Un appel à candidatures sera lancé pour des postes de maître de néerlandais, dans la première partie de l'année 2010. La prime linguistique n'est pas à l'ordre du jour (voir plus haut) !
- Le remboursement total des frais de transport (public) est acquis pour tous les membres du personnel enseignant sauf pour nos collègues du supérieur (merci Madame Simonet)
- La suppression des relevés d'argent est maintenant acquise pour les repas scolaires (établissements totalement déchargés de cette gestion) et pour les frais de garderie. Les frais d'abonnement - piscine sont toujours d'actualité
- Les agents des CPMS disposent d'un local mis à disposition dans les établissements où ils travaillent. La polyvalence de certains de ces locaux doit encore être supprimée

### **Objectifs non atteints**

- Information des équipes pédagogiques lorsque des travaux sont envisagés et réalisés dans des établissements (délais, durée, planning, implication sur le fonctionnement de l'établissement...) c'est encore trop souvent la politique du fait accompli. Le groupe d'intervention rapide, tombé dans l'oubli va être actualisé et réactivé (engagement de la direction générale en Copa)

- La distribution des S12, P12, H12 semble toujours à géométrie variable surtout pour les agents éloignés du service. La lisibilité de ces documents ne pose plus de problème
- La collaboration entre la HEFF et les autres niveaux d'enseignement n'est toujours pas optimisée : les normaliens diplômés désertent les écoles sup de la ville au profit d'autres PO, l'information des rhétoriciens et la publicité pour la HEFF doivent être mises en place ou améliorées
- Entre 20 et 25 pourcents des cours du secondaire sont assumés par des titres B : la répartition de ceux-ci se concentre toujours malheureusement dans les écoles à population fragilisée

### **Conditions de travail**

Actions et interventions diverses contre les mauvaises conditions de travail :

- Ecole Steyls (châssis et t° en hiver, vétusté des bâtiments)
- Institut Bishoffsheim (toilettes à disposition du personnel, chauffage)
- Lycée Emile Jacqmain (conditions de travail pendant les travaux)
- Campus Lepage (agression de membres du personnel dans le cadre de leur fonction)
- Ecole Congrès Dachbeck (sécurité, hygiène, châssis, insalubrité et vétusté générale)
- Ecole des Magnolias (conditions de travail du personnel)
- Institut Demot Couvreur (état des cuisines pédagogiques et fonds d'équipement)
- Emile André (organisation du déménagement et poussières suite aux travaux)
- IAM (actes de violence)
- ARBA /ESA (conciergerie, corniches, bibliothèque, logistique informatique du secrétariat)
- HEFF : catégorie paramédicale - Site Brugman (conditions de travail avec cahier de revendications)
- CPMS 4 (management et relations conflictuelles)
- Institut Diderot (actes de violence)
- Pagodes secondaire : interventions dénonçant les modifications de conditions de travail (locaux classes, organisation des 1C...)
- Ecoles primaires: prestations des instituteurs chargés d'accompagner les élèves à la piscine, dépassant les plages horaires prévues par le RT

- Obtention des avantages sociaux pour le personnel subventionné au même titre que pour le personnel à charge ville
- Organisation du premier degré dans l'enseignement secondaire (refus d'accepter plus de 24 élèves en première commune dans certains établissements)
- La vétusté et ou le manque d'entretien des installations de chauffage a nécessité l'intervention de la section pour de nombreux établissements
- Fonctionnement non optimal de la Cellule harcèlement : collaboration avec l'IP, problème de communication et de lenteur de réactions pour des cas ponctuels

### **Suite à nos actions et interventions, le PO a**

- Voté et budgétisé le remplacement des châssis pour Steyls
- A pourvu au rafraîchissement des toilettes à Bischoffsheim et envisagé un « redéploiement ! » de celles – ci
- A prévu des mesures d'urgence pour Congrès Dachsbeck et de fournir du nouveau mobilier
- A instauré une politique adaptée de prévention, d'inscriptions et une pédagogie différenciée pour Diderot
- A veillé à l'application des règles et statuts en vigueur pour le personnel enseignant et des CPMS dans les écoles où une intervention de la section a été nécessaire
- A diligenté enquête interne et audit pour les établissements où cela s'avérait nécessaire.
- A réuni un groupe de travail pour déterminer les procédures à suivre en cas d'acte de violence sur les lieux de travail (en cours) et un groupe de travail spécifique pour les IAM
- A récupéré le budget octroyé par la CF dans le cadre du fonds d'équipement.
- A optimisé dans la mesure du possible (2009/2010) le transport vers les piscines
- A tenté de coordonner au mieux les différents maîtres d'œuvre sur le chantier et installé des classes containers supplémentaires, au lycée Jacquain
- S'est engagé à donner l'accès aux avantages sociaux au personnel subventionné au même titre qu'au reste du personnel
- A clarifié les procédures pour la cellule harcèlement via l'instruction permanente N°1

## Santé

- Participation aux négociations concernant les assuétudes
- Suivi des fiches « analyse de risques »
- Suivi de la distribution de la « carte soins » aux MDP
- Prévention de la charge psychosociale occasionnée par le travail : accès aux procédures et aux informations pour les travailleurs → instruction permanente et RT
- Assistance aux enseignants en difficultés psychologiques suite à un traumatisme survenu sur les lieux de travail → information aux chefs d'établissement et définition de la procédure à suivre
- Grippe A (H1N1) : mesures envisagée par le PO en cas de pandémie → info + vaccination

## Sécurité

Actions et interventions dénonçant l'insécurité dans les établissements (en collaboration ponctuelle avec nos camarades ALR):

- Campus léon Lepage
- Institut Demot Couvreur
- Ecole Steyls
- ARBA / ESA
- Demande d' un cadastre des exercices d'incendie effectués dans les établissements, d' un cadastre des conciergeries et des attributions de celles – ci, d' un cadastre des membres du personnel signalés au PO en tant que secouristes- → formation permanente de ceux – c i.

## CPMS

Actions et interventions:

- Participation à des groupes de travail paritaire : évaluation du SPOS, du protocole technique
- Formations payantes présentées comme obligatoires
- Demande d'une période de stage avant nomination pour les directions

## Enseignement supérieur

Actions et interventions dénonçant :

- Problème de la centrale incendie Rue de la Fontaine – bâtiment Palais du Midi

- Problème de chauffage à la Catégorie Economique
- La charge psychosociale au travail dans 2 catégories

### **Fonctionnement de la section**

#### *Délégués d'établissement*

Leur nombre est en constante augmentation (43 délégués et 18 boîtes aux lettres). Le nouveau ROI de la Régionale a permis l'installation de délégués effectifs et suppléants dans certains établissements; des écoles ont donc aujourd'hui une double délégation.

Il faut relever que les catégories de la HEFF ont toutes une délégation syndicale, à l'exception de la catégorie des traducteurs / interprètes (mais qui bénéficie néanmoins d'un "relais" via le délégué administratif).

La progression est aussi notable au sein des CPMS.

Par contre l'enseignement de promotion sociale travaille uniquement avec un "relais" qui veille à l'affichage et à la communication des informations mais de manière informelle.

### **Courrier syndical**

Depuis septembre 2007, les "affiliés ville" ont accès aux informations via trois médias:

- l'envoi des affichettes dans les établissements par le PO et par les délégués.
- l'envoi de courriers électroniques aux délégués d'établissement, grâce à la généralisation de ce type de moyen de diffusion et aux fichiers délégués.
- l'affichage sur le site de la section.

Le courrier interne est dorénavant utilisé dans des cas de figure précis et limités.

Des solutions ponctuelles sont recherchées et mises en place pour les affiliés éloignés du service.

La gazette syndicale - nécessitant un investissement en argent, en temps et main d'œuvre très important et une programmation à moyen terme qui entraîne un problème de décalage - a été remplacée par le site de la section qui permet une diffusion plus rapide et plus complète de l'actualité syndicale.

### **Délégations syndicales**

La composition des délégations est complète au sein des trois Copaloc. Le recrutement des délégués étant plus problématique pour la Copaloc Sup, des enseignants du fondamental et du secondaire sont amenés à y siéger en lieu et place de leurs collègues de l'enseignement supérieur. La situation tend à rentrer dans

l'ordre suite au travail de conscientisation qui a été mené auprès des délégués et à la mise en place de nouveaux délégués dans les différentes catégories.

Des représentants de la section siègent aux réunions du SIPPT, au conseil de zone de concertation de Bruxelles – Capitale. , aux conseils de zone d'affectation, au conseil zonal.

### **Journée de formation des délégués**

Une journée de formation des délégués d'établissement a été organisée chaque année. Celle de 2010 est postposée à une date ultérieure.

### **Soirée festive**

Une soirée festive a été organisée annuellement sur le Campus Lepage et, depuis 2009, sur le campus des Pagodes.

### **Assemblées générales**

Conformément à notre ROI, au moins 3 assemblées générales ont été réunies chaque année ainsi que des assemblées de niveau et de délégués. La liste et les dates de ces assemblées sont consultables sur notre site.

### **Elections intermédiaires au comité exécutif**

Membres sortis en cours de législature : Patrick Van Der Hoeven, Colette Schyns, Luc Crabbé, Isni Sulejmani.

Membres entrés en cours de législature : Jean Yves Thibaut, Carol Nelissen, Saïd Messaouri, Pierre Desmet.